

Circulaire de rentrée des classes 2025 - 2026

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER
Terminale CAP - 1ère BAC PRO – Terminale BAC PRO

Chers lycéens, chers parents,

L'année scolaire 2024-2025 vient de s'achever, il faut déjà penser à la suite et se projeter sur la future rentrée. Ce courrier a pour but de vous apporter les informations utiles pour bien s'y préparer.

En 2025/2026, nous poursuivrons l'accueil de plus de 600 jeunes au lycée, répartis sur nos différentes cycles et formations.

Les nouveaux entrants en seconde générale auront la possibilité de continuer en 1ère générale ou 1ère technologique STI2D.

Les jeunes du lycée professionnel pourront suivre un parcours du CAP à la Licence, en passant par nos baccalauréats professionnels et nos BTS.

Nous proposons également la licence SNDOD (Systèmes Numériques et Données des objets connectés) en partenariat avec l'université d'Avignon et la Licence M.E.E. (Métiers de l'Electricité et de l'Energie), soutenue par le CNAM PACA.

Nous ouvrons le Certificat de spécialisation PRPE, production et réparation des produits électroniques.

Enfin, le partenariat avec l'école d'ingénieurs réputée « ESAIP Aix en Provence » dans les secteurs de l'Informatique et des Energies permettra également à nos élèves de se projeter sereinement sur les poursuites en Enseignement Supérieur.

Bien évidemment, ce sera avec une bienveillance éducative que nous continuerons à accueillir tous nos élèves pour les amener à la réussite, comme plus de 99% des élèves, taux de réussite aux examens au lycée lors des 2 dernières années scolaires.

L'ensemble des enseignants et personnels de l'établissement se joint à nous pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Chef d'Etablissement,
J. PICARD

Directeur adjoint Lycée,
L. DEL PUPPO

Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques
O. COPIN

Structures de l'établissement 2025-2026

• Chef d'Etablissement coordonnatrice	Mme BREL-SUPPO	v.brel-suppo@lasalle84.org
• Directeur adjoint au chef d'Ets du lycée	M. DEL PUPPO	responsable.lycee@lasalle84.org
• Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques	M. COPIN	ddfpt@lasalle84.org
• Chargé de mission « enseignement supérieur et UFA »	M. KUNST-MEDICA	kunstmedica@lasalle84.org
• Chargé de mission « relations extérieures »	M. LIBERATO	liberato@lasalle84.org
• Secrétaire de Direction	Mme GROH	m.groh@lasalle84.org
• Secrétaire lycée	Mme PASSEBOIS	secretariat.lycee@lasalle84.org
• Secrétaire du Directeur Délégué aux Formations et de l'UFA	Mme MALAVAL	malaval@lasalle84.org
• Equipe pastorale	Mme GROGNET	i.grognet@lasalle84.org
	Mme DA SILVA	dasilva@lasalle84.org
• Responsable vie scolaire	M. FAGE	fagea@lasalle84.org
• Educateur chargé de l'Internat	Mme GUILLAUMAT	vsinternat@lasalle84.org
	M. FRAY	
• Vie scolaire lycée	M. HENRI	vslycee@lasalle84.org
• Service communication	Mme GROH	m.groh@lasalle84.org
	Mme HUOT	c.huot@lasalle84.org
• C.D.I. site Centre-Ville	Mme CARVIN	p.carvin@lasalle84.org
	Mme TERNISIEN	c.ternisien@lasalle84.org
• Référente orientation	Mme PASTORINO	pastorinom@lasalle84.org
• Référente ULIS	Mme PLOUZIN	plouzin@lasalle84.org
• Superviseur des services financier, social, technique et maintenance	M. JOUFFRET	c.jouffret@lasalle84.org
• Responsable du pôle financier, économe	M. MOLINER	moliner@lasalle84.org
• Comptable	Mme GRANGIER	grangier@lasalle84.org
• Responsable du pôle social, attachée de gestion	Mme BERTRAND	bertrand@lasalle84.org
• Standard et Accueil	Mmes GONZALEZ et CHARLERIE	accueil@lasalle84.org
• Infirmerie	Mme COLLIGNON	collignonn@lasalle84.org
• Gérant restauration	M. PEREIRA	salleavignon@1001repas.fr
• Service technique et sécurité	M. FERNANDES DA SILVA et M. GARCIA	

Nos finalités

Appartenant à la tutelle Lasallienne, notre établissement est au service de l'Enseignement Catholique d'Avignon.

A la suite des Frères des Ecoles Chrétiennes, notre tradition éducative s'appuie sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Nous sommes un lieu de travail, d'éducation et d'affirmation de la Foi Chrétienne où chacun réussit suivant ses aptitudes dans le respect de ses convictions.

Les Instances partenaires

- **L'A.P.E.L.** (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) représente les parents dans les diverses instances et participe activement à l'animation de l'établissement. La Présidente est **Mme AMBROSINO**. L'association organise une rencontre annuelle pour son Assemblée Générale (le 30/09/2025 à 19h00)

- **L'O.G.E.C.** : (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) – Président : **M. ALTAYRAC**.

L'OGEC gère l'établissement en lien avec le Chef d'Etablissement et son équipe. Chaque année en décembre, se tient l'assemblée générale.

INFORMATIONS GENERALES

HORAIRES

↳ **Le service accueil** et le **standard** fonctionnent du **lundi au vendredi de 07h30 à 18h30** sauf le **mercredi jusqu'à 18h00**. L'établissement est fermé les samedis et dimanches.

↳ **Horaires des cours :**

Vous trouverez ci-dessous, le tableau des horaires du lycée. Certaines classes auront cours le mercredi après-midi, d'autres termineront le mercredi à 12 h 35.

N° de séquence	Horaires
1	07 h 55 à 08 h 50
2	08 h 55 à 09 h 45
3 - RECREATION	09 h 45 à 10 h 00
4	10 h 00 à 10 h 50
5	10 h 55 à 11 h 45
6 ou pause repas	11 h 50 à 12 h 35
7 ou pause repas	12 h 35 à 13 h 25

N° de séquence	Horaires
8	13 h 30 à 14 h 20
9	14 h 25 à 15 h 15
10 - RECREATION	15 h 15 à 15 h 25
11	15 h 25 à 16 h 15
12	16 h 20 à 17 h 10
13	17 h 15 à 18 h 00

Afin de ne pas perturber le déroulement de l'enseignement, les demandes de sorties quelques minutes avant le terme des cours seront systématiquement refusées.

↳ **Sonneries** : nous avons rétabli les sonneries, mais ce sont les professeurs qui ont la responsabilité de mettre fin aux cours.

↳ **Les emplois du temps** des élèves seront distribués le jour de la rentrée. Ils ont été élaborés en tenant compte de nombreux paramètres (occupations des salles, nombre d'heures imposées, enseignants sur plusieurs établissements...). Néanmoins, il est possible qu'en cours d'année, des événements nous obligent à des modifications (absences pour formation des enseignants, congés maladie, convocations pour des surveillances d'examens ou des corrections...). Nous vous prions par avance de nous excuser pour les désagréments qui en découleraient.

Afin d'optimiser le temps de présence des élèves dans l'établissement, les modifications d'emploi du temps ne seront effectives que la veille au soir à 20h pour les cours du lendemain. Les élèves sont donc invités à se connecter sur PRONOTE à partir de 20h pour prendre connaissance des éventuels changements. **Vous avez la possibilité de voir ces changements sur votre espace dédié sur le site <http://lasalle84.net> ou directement à l'adresse suivante <https://0840060J.index-education.net/pronote>**

Des activités sportives et culturelles seront proposées certains soirs à partir de 15 h 25. Elles seront présentées durant le mois de septembre et débuteront courant octobre.

ADMINISTRATIF

↳ **Le certificat de scolarité sera envoyé par mail la 1^{ère} semaine de la rentrée. Vous devrez en conserver au moins 1 original en archives.**

↳ **Les bourses de lycée** : depuis l'année scolaire 2024-2025, le dispositif des bourses nationales d'études du second degré évolue. La campagne de printemps des bourses de lycée est ainsi supprimée.

Pour les élèves scolarisés en lycée privé en 2025-2026, le dossier de demande de bourse sera à déposer auprès du lycée privé dans le cadre de la campagne des bourses du 1er septembre au 16 octobre 2025.

De plus, la bourse de lycée ne sera désormais attribuée que pour une année scolaire. Vos élèves boursiers de lycée en 2024-2025 devront impérativement redéposer une demande à la rentrée scolaire.

Pour les classes de terminales, les demandes de bourses et de logement pour **l'enseignement supérieur** doivent se faire **par Internet** durant l'année de terminale, sur le site **PARCOUR'SUP**, au moment de l'inscription pour l'enseignement supérieur.

✎ **Avis médical** : concerne les élèves mineurs au jour de la rentrée scolaire. A faire établir par un médecin, sur le document inclus dans le dossier d'inscription ou envoyé par mail.

✎ **L'assurance** souscrite par le lycée pour tous les élèves, elle couvre toutes les activités scolaires et parascolaires (atelier, stages, sorties, voyages, etc. ...) qui sont sous la responsabilité de l'établissement. Cette assurance n'intervient cependant qu'après la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire des familles. Pour toute information : s'adresser au service infirmerie.

✎ **Vaccinations** : les lycéens doivent être à jour de leurs vaccinations, notamment contre le tétanos faute de quoi ils ne seront pas admis dans les cours de matières techniques.

✎ **Transports Scolaires** : certains abonnements de transports scolaires (bus ou train) et ce, quel que soit le régime de l'enfant, peuvent ouvrir droit à une subvention (*jusqu'à la terminale*). Vous devez vous adresser à votre Mairie ou au Conseil Général. Pour les lignes ORIZO (bus de ville), les imprimés doivent être retirés directement au bureau ORIZO (<https://www.orizo.fr/se-deplacer/nos-mobilites/transport-scolaire>).

Pour les TER, LER (Lignes Express de Régionales), le Conseil Régional PACA prend en charge une partie du coût du transport.

Le formulaire est à télécharger sur le site : <https://zou.maregionsud.fr/>

SCOLARITE

✎ **Assiduité – Absences** : l'inscription au lycée implique un engagement à l'assiduité et à la ponctualité.

Pour les absences et retards, avertir par le mail suivant : vslycee@lasalle84.org

Pour la scolarité, envoyer un mail à : fagea@lasalle84.org

✎ **Les projets de classe** : ils revêtent un caractère **obligatoire**. Ils permettent de souder les classes et de faire vivre aux jeunes des moments forts d'émotions à travers des activités culturelles ou sportives.

✎ **Bulletins de notes** : selon les classes et en fonction des périodes de stages en entreprises, vous recevrez soit 2 soit 3 bulletins directement sur votre adresse mail.

✎ **Candidats handicapés ou atteints de maladies graves** : Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements des conditions de passation des épreuves lors des examens.

Vous devez vous connecter au site internet de l'Académie d'Aix-Marseille :

<http://www.ac-aix-marseille.fr/cid93418/amenagement-epreuves-aux-examens.html>

Rubrique « examens et concours », puis « aménagement d'épreuves aux examens ».

Les élèves dispensés de sport totalement ou partiellement doivent retirer un dossier de demande d'aménagement auprès du secrétariat du lycée dès la rentrée et joindre **un certificat détaillé** sous pli confidentiel à l'attention du Médecin scolaire.

✎ **C.C.F.** : durant l'année, les élèves de certaines classes seront convoqués pour des Contrôles en Cours de Formation (CCF). Les notes de ceux-ci compteront pour l'obtention du diplôme. La présence des élèves à ces épreuves est donc obligatoire.

✎ **Location de casier** : l'élève qui souhaite disposer d'un casier fermant à clé, pourra l'obtenir moyennant une caution.

CALENDRIER

CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES - ANNEE 2025- 2026 :

Congés de Toussaint :	du vendredi	17/10/25 après la classe	au lundi	03/11/25 au matin
- Congés de Noël :	du vendredi	19/12/25 après la classe	au lundi	05/01/26 au matin
- Congés d'hiver :	du vendredi	13/02/26 après la classe	au lundi	02/03/26 au matin
- Congés de printemps :	du vendredi	10/04/26 après la classe	au lundi	27/04/26 au matin
- Pont de l'ascension :	du mercredi	13/05/26 après la classe	au lundi	18/05/26 au matin
- Congés d'été :	En fonction des contraintes ministérielles.			

JOURNEES SUPPLEMENTAIRES MOBILES

Pentecôte lundi 25 mai 2026

Lundi 10 novembre 2025 : pas de cours pour les élèves, journée pédagogique des équipes éducatives.

FACTURATION

Comment régler ?

Le relevé de frais est établi pour l'année et édité fin septembre / début octobre.

L'échéancier en bas de facture tiendra compte des paiements déjà effectués avec l'édition de la facture (arrhes versées lors de l'inscription ou la réinscription). De plus, nous vous rappelons que les frais inhérents au projet classe de votre enfant seront également portés sur la facture. La tarification est annuelle et tiendra compte des périodes de stage.

Nous demandons aux familles, dans toute la mesure du possible, d'opter pour le PRELEVEMENT AUTOMATIQUE sur 9 mois, (le 5 du mois d'octobre à juin, en nous retournant l'autorisation jointe au dossier d'inscription).

Vous pouvez régler également par chèque bancaire, en espèces, par carte bancaire (sur le site centre-ville), par virement bancaire (Titulaire du compte : OGECE JEAN BAPTISTE DE LA SALLE - Domiciliation bancaire : BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE - IBAN : FR76 1460 7002 7600 2018 3760 972 - BIC : CCBPFRPPMAR) ou via le paiement en ligne (PRONOTE / AGATENET), à l'année (à réception de la facture), ou au mois (9 mois d'octobre à juin).

Vous devez envoyer vos règlements spontanément.

Pour ceux qui souhaitent régler dès le mois de septembre, rapprochez-vous du service comptabilité.

RENTREE DES ELEVES

 Nous vous rappelons que pour tous les nouveaux élèves, le certificat de radiation, le dernier bulletin mentionnant le passage dans la classe supérieure, doivent nous parvenir avant la fin août 2025.

Lundi 1er septembre 2025

9h45	1ère PRO CIEL et MELEC
10h15	Terminale PRO CIEL et MELEC

Mardi 2 septembre 2025

9h15	2 ^{ème} année CAP
------	----------------------------

Les élèves seront libérés dès que les démarches administratives (distribution de documents, cartes scolaires, emplois du temps des classes) seront terminées soit approximativement 1 h 30 après l'horaire d'accueil.

En raison de la rentrée des autres classes le mardi 2 septembre et d'une journée d'intégration pour les classes de 2^{nde} GT, passerelle et PRO ainsi que pour les CAP1 prévue le mercredi 3 septembre, il est fort possible que ces 2 journées soient perturbées au niveau des emplois du temps. Les élèves sont invités à regarder leur espace numérique PRONOTE pour consulter leur emploi du temps modifié de cette journée.

Les cours débuteront à partir de jeudi 04/09 suivant les emplois du temps "normaux"

ACCUEIL ET INSTALLATION DES INTERNES

Le jour de la rentrée, les élèves seront accueillis tout au long de la matinée par Madame L. GUILLAUMAT et Monsieur N. FRAY, les éducateurs chargés de l'internat. Nous suggérons aux internes d'être présents ½ heure avant l'horaire de rentrée prévu afin qu'ils puissent déposer leurs affaires dans leur chambre.

RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS

(La présence de l'élève n'est pas obligatoire mais elle est conseillée)

1 ^{ère} PRO CIEL et 1 ^{ère} PRO MELEC	Mardi 9 septembre 17h15
---	-------------------------

 2^{ème} année CAP et Terminales PRO : pas de rencontres parents/professeurs

Le jour de ces rencontres, le Responsable d'Internat, Monsieur A. FAGE ainsi que les éducateurs chargés de l'internat, Madame L. GUILLAUMAT et Monsieur N. FRAY, seront disponibles dès 17 heures pour rencontrer les parents des internes.

Aux mois de décembre ou janvier, des rencontres parents/enseignants avec entrevues personnalisées et informations pour l'orientation seront prévues pour la plupart des classes mais vous pouvez joindre au quotidien l'ensemble des professeurs via **PRONOTE** (un code vous sera communiqué en début d'année).

FOURNITURES

FOURNITURES – MANUELS – MATERIEL

 **Chaque enseignant communiquera sa liste de fournitures à la rentrée**

Les élèves ont été dotés de tablettes numériques lors de leur rentrée au lycée. Les manuels scolaires sont désormais au format numérique via cet outil. **L'outillage est mis à disposition par l'établissement grâce à l'aide du Conseil Régional.**

LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

Les Professeurs Principaux sont les animateurs de chaque classe et les **interlocuteurs privilégiés** des Lycéens et de leurs Parents :

2 ^{ème} année de CAP Elec		M. DOUZAL
1 ^{ère} BAC PRO CIEL	(2 ^{ème} année)	M. GARNOTEL
1 ^{ère} BAC PRO MELEC	(2 ^{ème} année)	M. CHAUVIN
T. BAC PRO CIEL	(3 ^{ème} année)	M. BLENGINO - M. MANEL
T. BAC PRO MELEC	(3 ^{ème} année)	M. GRONIER – M. CYMBLER

LES STAGES

Classes	Nbre de semaines	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période
2 ^{ème} année CAP électricien(ne)	6+1	Du 02 mars au 10 avril 2026	Du 27 avril au 30 avril 2026
1 ^{ère} BAC PRO CIEL	4+4	Du 19 janvier au 13 février 2026	Du 18 mai au 12 juin 2026
1 ^{ère} BAC PRO MELEC	4+4	Du 19 janvier au 13 février 2026	Du 18 mai au 12 juin 2026
Ter BAC PRO CIEL	3+3	Du 01 décembre au 19 décembre 2025	Du 09 mars au 27 mars 2026
Ter BAC PRO MELEC	3+3	Du 01 décembre au 19 décembre 2025	Du 09 mars au 27 mars 2026

Tous les élèves sont invités à **trouver leur stage le plus tôt possible** dans l'année (les premiers à demander seront les premiers acceptés...).

Pour les élèves Terminale BAC PRO CIEL et MELEC, le « Parcours de préparation à l'insertion professionnelle » se déroulera du mardi 26 mai au vendredi 3 juillet

SECURITE

 **BAC PRO CIEL / SN : chaque année**, les élèves doivent fournir **un extrait du casier judiciaire**. Ce document est à demander à Nantes (<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>) ou par courrier (https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_10071.do). par Internet ou par courrier dès à présent. L'apporter le jour de la rentrée et le remettre au Professeur Principal de la classe.

 **Sécurité** : Le port des chaussures de sécurité et des pantalons d'atelier est obligatoire pour les élèves de CAP électricien et de BAC PRO MELEC durant les heures d'atelier ainsi que lors des périodes de formation en milieu professionnel.

Pour la filière CIEL, le port des blouses blanches est obligatoire à la demande du professeur en fonction des tâches confiées.